

RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS DE REVENUS DANS LA CUS

139

NOVEMBRE 2014



SOCIAL



Lorsque l'on évoque la question des inégalités, l'indicateur le plus immédiatement évident est celui des revenus et de leur dispersion. Il a d'ailleurs été retenu pour délimiter les 1 300 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville en 2014.

C'est pourquoi il est important et intéressant d'analyser les revenus, leur dispersion et leur évolution dans la CUS et au niveau infra-communal.

Les descriptions antérieures du territoire intercommunal ont déjà montré que les individus ne s'établissent pas de manière

aléatoire dans les communes ou dans les différents quartiers. Certains territoires attirent plutôt les jeunes, tandis que d'autres accueillent plutôt les familles. Certains types d'habitat, notamment selon leur mode de financement (parc locatif social par exemple) accueillent des populations plus fragiles que d'autres.

Enfin, l'irruption de la crise financière et immobilière fin 2008 a forcément impacté la CUS et ses habitants.

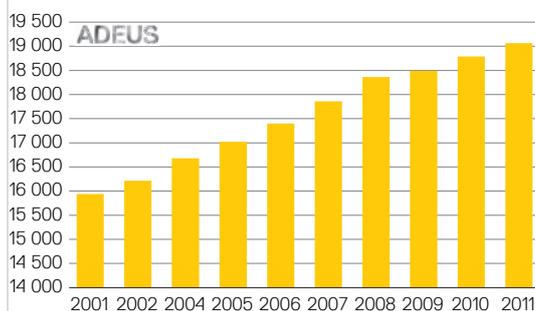
L'ensemble de ces éléments indiquent d'une part que la répartition de la population selon le critère des revenus

n'est pas homogène sur le territoire communautaire, et d'autre part que l'écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres a eu tendance à s'accroître.

Augmentation des revenus médians dans la CUS

Les revenus médians sont passés de 15 937 € par unité de consommation¹ en 2001 à 19 064 € en 2011 dans la CUS, soit une augmentation de 20 % en euros courants. Cette augmentation est légèrement inférieure, mais néanmoins comparable aux moyennes régionale et départementale (+22 %).

ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DANS LA CUS DE 2001 À 2011 (EN €)

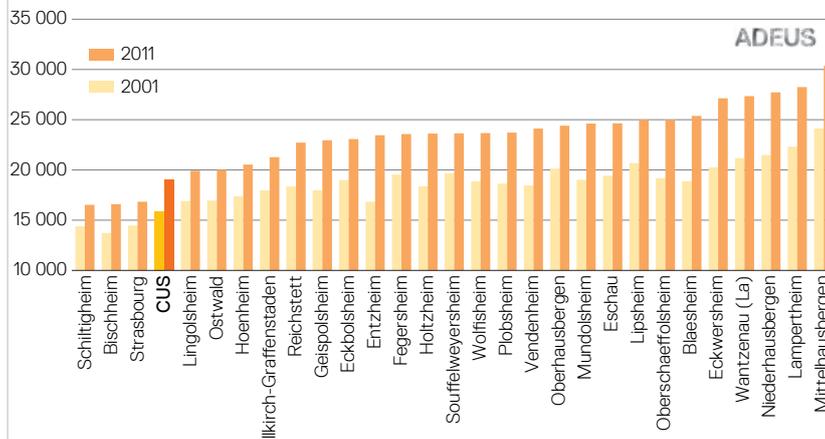


Source : INSEE - RFLM 2001-2011

Cette évolution moyenne masque cependant d'importantes disparités entre les communes : D'une part, la dispersion des revenus médians est importante, allant de 13 756 € à Bischheim à 24 182 € à Mittelhausbergen en 2001, soit un rapport de 1,76. En 2011, le revenu fiscal médian à Mittelhausbergen (30 446 €) est 1,84 fois supérieur au revenu fiscal médian à Schiltigheim (16 568 €).

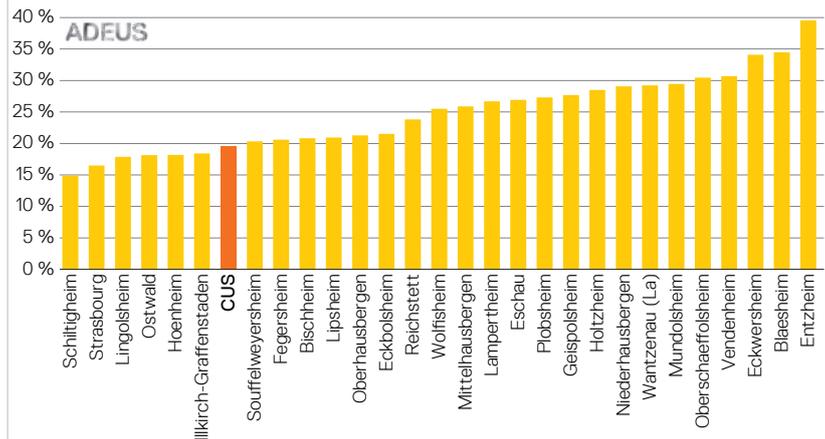
D'autre part, le taux d'évolution du revenu fiscal médian s'étend de 15 % à Strasbourg à 40 % à Entzheim. Toutes les grandes communes urbaines se caractérisent par une évolution inférieure à la moyenne intercommunale. Ce sont aussi celles qui accueillent le plus grand nombre de ménages aux difficultés financières les plus importantes. La concentration du parc locatif social dans ces communes est l'un des facteurs explicatifs de cette situation.

REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION PAR COMMUNE DANS LA CUS EN 2001 ET 2011 (EN €)



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION PAR COMMUNE DANS LA CUS ENTRE 2001 ET 2011



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

Éléments de compréhension

De quels revenus est-il question ?

Les données mises à disposition par l'INSEE permettent d'observer l'évolution des revenus fiscaux des ménages sur une période longue (2001 à 2011). Ces revenus sont présentés par unités de consommation, ce qui permet plus aisément les comparaisons dans le temps et entre les territoires étudiés. Enfin, la distribution des revenus est organisée de telle sorte que l'on puisse établir des comparaisons entre les différents déciles.

Qu'est-ce que le revenu fiscal ?

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Source : INSEE

1. L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Tous les revenus n'évoluent pas au même rythme

Si les revenus médians (qui partagent la population en deux parts égales), sont les références les plus communément prises en considération, les revenus des populations les plus pauvres (premier décile²) et des plus riches (neuvième décile) sont aussi à prendre en compte.

Les observations confirment la paupérisation croissante d'une frange de la population, tandis qu'une autre s'enrichit d'autant plus et plus vite.

Diminution des revenus des plus pauvres

Les revenus des populations les plus pauvres sont passés de 5 153 € en 2001 à 5 068 € en 2011, soit une diminution de 2 % en euros constants entre les deux années³.

Outre la diminution de leurs revenus, c'est aussi leur fluctuation qui est marquante au cours de la période, avec un point haut en 2008 et une diminution de 5 % entre 2008 et 2009.

La survenue de la crise au cours du dernier trimestre 2008 a non seulement immédiatement frappé les populations les plus pauvres, mais en plus elle les a touché durablement, puisque les revenus n'ont jamais été aussi faibles qu'en 2010 et 2011.

Une nouvelle fois, l'ampleur de la diminution des revenus du premier décile n'a pas touché toutes les communes de la même manière dans la CUS. Ainsi, les grandes communes urbaines se distinguent par l'intensité de la diminution des revenus de cette tranche de population.

Par exemple, à Schiltigheim, ils ont diminué de 17 %, quand ils augmentaient de 40 % à Holtzheim.

Augmentation des revenus des plus riches

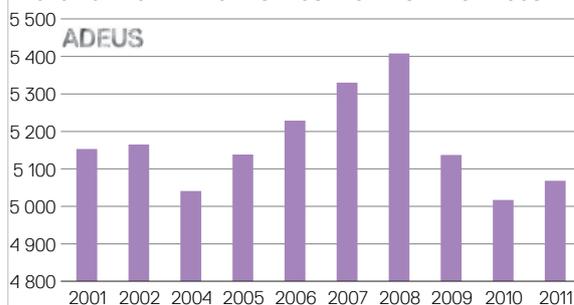
A l'opposé, les revenus de la population la plus riche (neuvième décile), ont augmenté de 27 % en euros constants, en passant de 32 078 € en 2001 à 40 732 € en 2011.

Dans les différentes communes de la CUS, la dispersion des revenus fiscaux par unité de consommation du neuvième décile est encore

2. Les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution (salaires, revenus, chiffre d'affaire...) en dix parts égales.

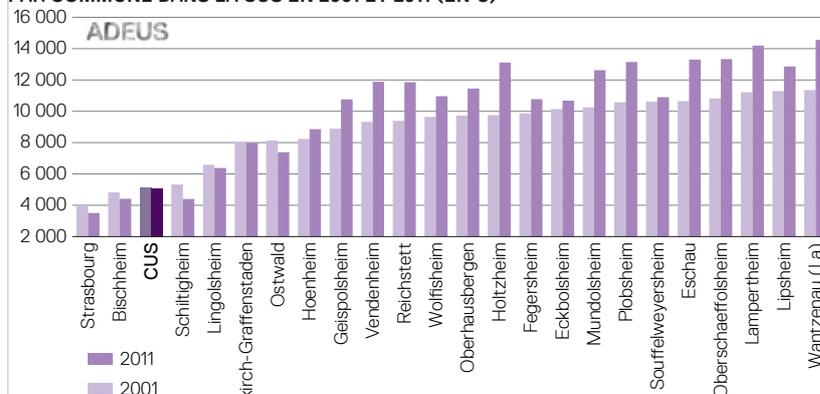
3. Les revenus du premier ainsi que ceux du neuvième déciles ne sont pas disponibles pour les communes les plus petites, pour des raisons de secrétisation des données.

ÉVOLUTION DU REVENU DES PLUS PAUVRES DANS LA CUS ENTRE 2001 ET 2011 (EN €)



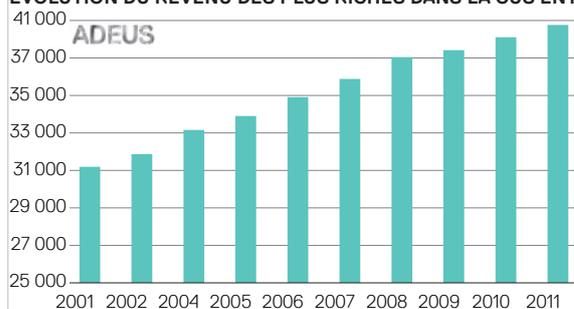
Source : INSEE - RFLM 2001-2011

REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DES PLUS PAUVRES PAR COMMUNE DANS LA CUS EN 2001 ET 2011 (EN €)



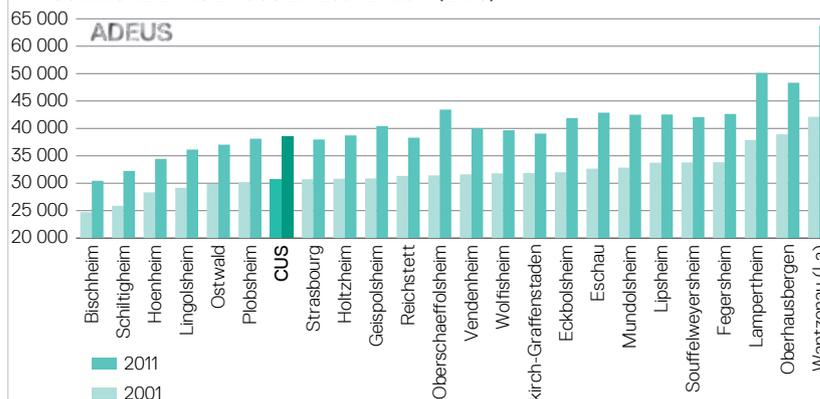
Source : INSEE - RFLM 2001-2011

ÉVOLUTION DU REVENU DES PLUS RICHES DANS LA CUS ENTRE 2001 ET 2011 (EN €)



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DES PLUS RICHES PAR COMMUNE DANS LA CUS EN 2001 ET 2011 (EN €)



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS DE REVENUS DANS LA CUS

importante et s'accroît même entre 2001 et 2011. En effet, ils s'échelonnaient de 25 312 € à Bischheim à 44 897 € à La Wantzenau en 2001 (rapport de 1,77), pour s'établir de 31 766 € à Bischheim à 63 488 € à La Wantzenau en 2011 (rapport de 1,99).

D'importants écarts entre communes

Les différences entre les communes se manifestent pour toutes les tranches de revenus. Les revenus des plus pauvres de certaines communes sont à peine inférieurs de moitié à ceux des plus riches d'autres communes. Ainsi à la Wantzenau, les revenus des plus pauvres s'élèvent à 14 555 € et ceux des plus riches de Bischheim à 31 770 €.

L'écart entre les plus pauvres et les plus riches s'accroît

Entre une diminution moyenne de 2 % des revenus des plus pauvres et une augmentation moyenne des revenus des plus riches de 27 %, l'écart entre les deux extrêmes (rapport inter-déciles) a forcément augmenté. Dans la CUS, il est passé de 6,23 en 2001 à 8,04 en 2011. Ce qui signifie qu'en 2011, les plus riches avaient un revenu huit fois plus élevé que les plus pauvres.

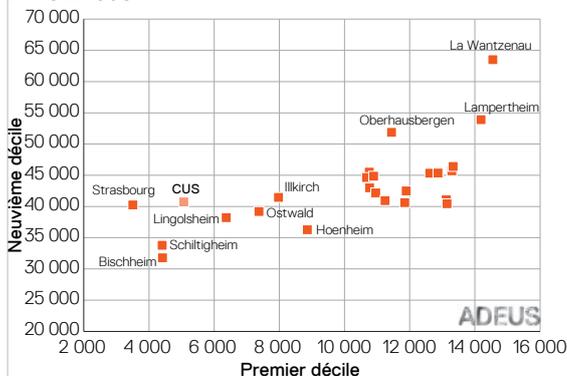
En moyenne et à quelques exceptions près, le différentiel entre les revenus des plus pauvres et des plus riches s'accroît, parfois dans des proportions considérables.

Comme l'indiquent les graphiques ci-contre, centrés sur les années 2001 et 2011, certaines communes comme Lampertheim voient les revenus médians augmenter fortement (+27 %), tandis que l'écart inter-déciles reste modéré, passant de 3,58 en 2001 à 3,76 en 2011.

Holtzheim fait figure d'exception, puisque les revenus médians ont augmenté de 28 %, mais le rapport inter-déciles a diminué (3,30 en 2001 pour 3,13 en 2011).

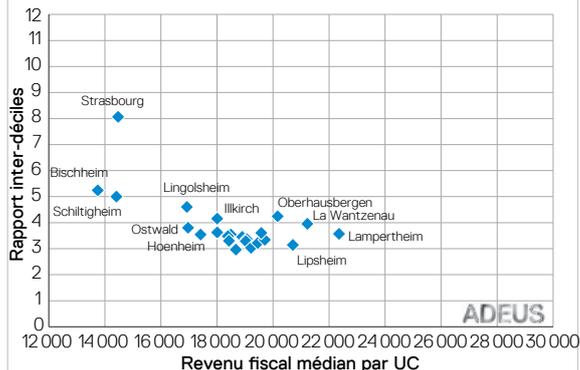
A Strasbourg, alors que les revenus médians n'ont augmenté que de 16 %, soit l'une des plus faibles croissances de la CUS, le rapport inter-déciles a considérablement augmenté, pour passer de 8,06 en 2001 à 11,45 en 2011. C'est le signe qu'au sein d'une même commune des populations très précaires et des populations très riches cohabitent.

REVENUS DES PREMIER ET NEUVIÈME DÉCILES DANS LA CUS



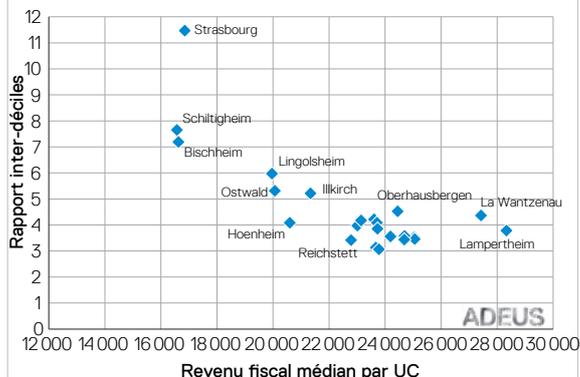
Source : INSEE - RFLM 2001-2011

REVENU MÉDIAN ET RAPPORT INTER-DÉCILES EN 2001 DANS LES COMMUNES DE LA CUS



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

REVENU MÉDIAN ET RAPPORT INTER-DÉCILES EN 2011 DANS LES COMMUNES DE LA CUS



Source : INSEE - RFLM 2001-2011

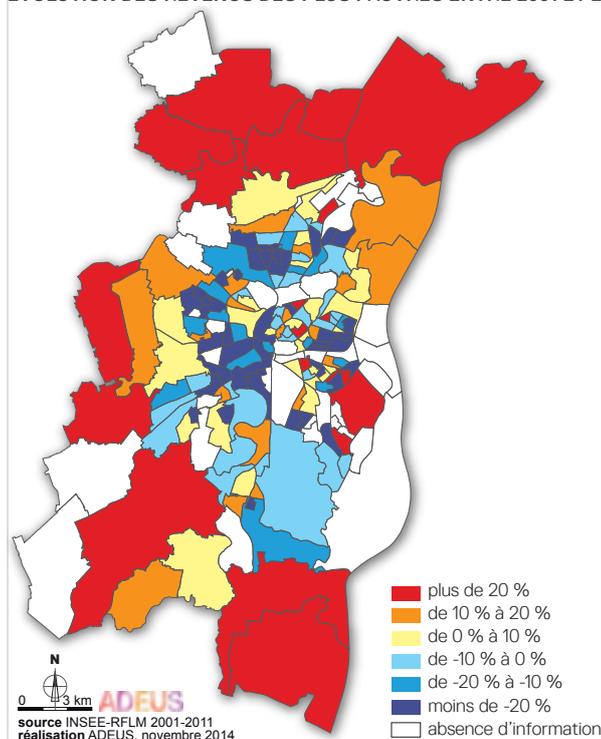
Les territoires infra-communaux marqués par de fortes différences

De nombreux territoires infra-communaux sont marqués par la diminution des revenus du premier décile. Il s'agit exclusivement de secteurs de grandes communes urbaines. Dans certains cas, les diminutions peuvent être supérieures à 20 %. Toutes les autres communes de la CUS pour lesquelles les informations sont disponibles ont vu augmenter ces revenus, parfois dans des proportions supérieures à 20 %.

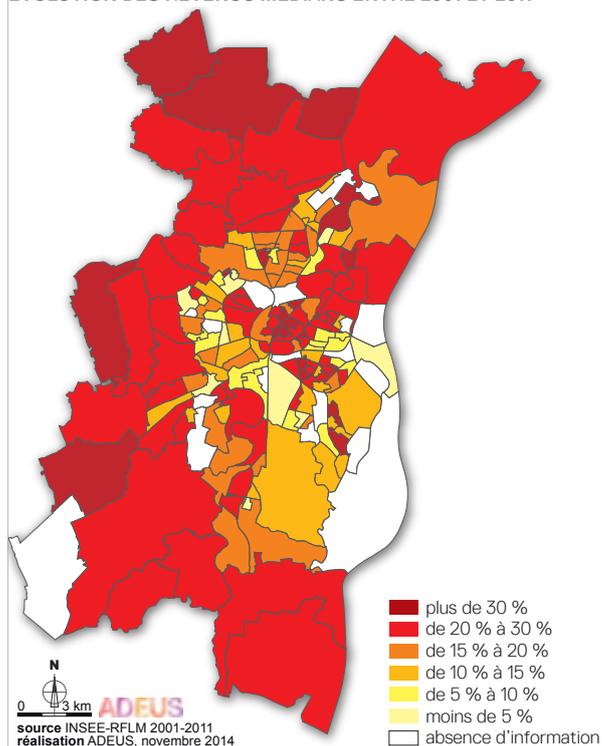
L'évolution des revenus médians par unité de consommation est plus régulière et aucun secteur ou commune de la CUS ne voit ce segment de revenus diminuer. C'est cependant toujours dans les quartiers périphériques strasbourgeois que les évolutions sont les moins fortes. En revanche, le centre-ville de Strasbourg se caractérise par les évolutions les plus fortes, tout comme les petites communes de la CUS.

Enfin, les revenus des populations les plus riches augmentent également dans tous les secteurs mais des différences notables apparaissent. En effet, seuls les quartiers centraux de Strasbourg, une partie de Neudorf, la Robertsau et l'Orangerie ou encore une partie de Cronenbourg enregistrent de très fortes augmentations. Celles-ci sont plus mesurées dans les autres quartiers. Il en est de même dans les autres communes de la CUS, comme à La Wantzenau, Eschau, Geispolsheim, Oberschaefolsheim, Mundolsheim et Lampertheim.

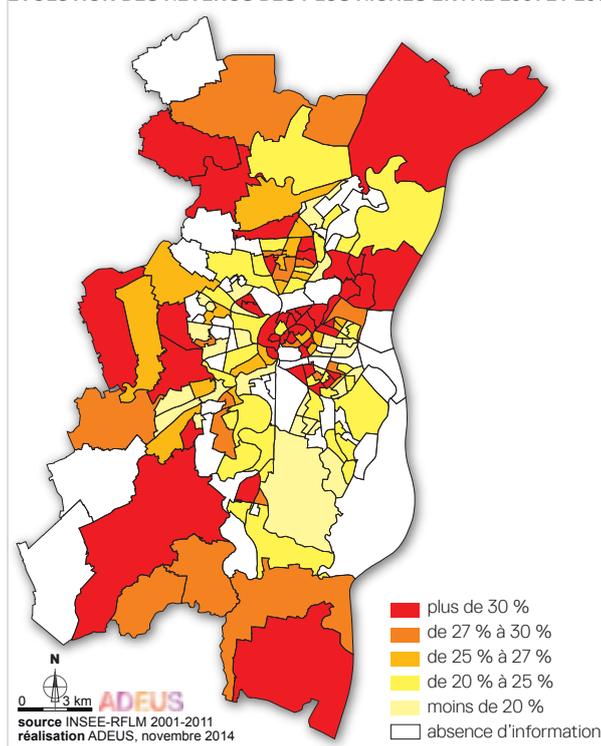
ÉVOLUTION DES REVENUS DES PLUS PAUVRES ENTRE 2001 ET 2011



ÉVOLUTION DES REVENUS MÉDIANS ENTRE 2001 ET 2011



ÉVOLUTION DES REVENUS DES PLUS RICHES ENTRE 2001 ET 2011



L'incidence du taux d'activité sur les revenus

La distribution des revenus par unité de consommation a aussi un lien avec le taux d'activité⁴ des personnes. Dans la CUS, la dispersion des taux d'activité dans les différentes communes et les quartiers de Strasbourg s'explique par la présence forte soit d'étudiants, soit de retraités, soit de logements sociaux.

Le chômage minore les revenus

L'indemnisation des personnes en recherche d'emploi se fait sur la base de leurs revenus salariaux précédents et pendant une durée limitée. La croissance du chômage en Alsace et dans la CUS contribue ainsi à limiter les augmentations de revenus des ménages.

La concentration de demandeurs d'emploi dans certains secteurs correspond aussi à la concentration de populations aux revenus les plus faibles et permet donc aisément d'établir une corrélation forte entre le niveau de chômage et le niveau de revenus.

Corrélation entre CSP et revenus

Enfin, la catégorie socio-professionnelle (CSP) détermine grandement le niveau de revenus. La distribution de la population dans le territoire intercommunal se superpose donc parfaitement avec l'échelle des revenus par unité de consommation.

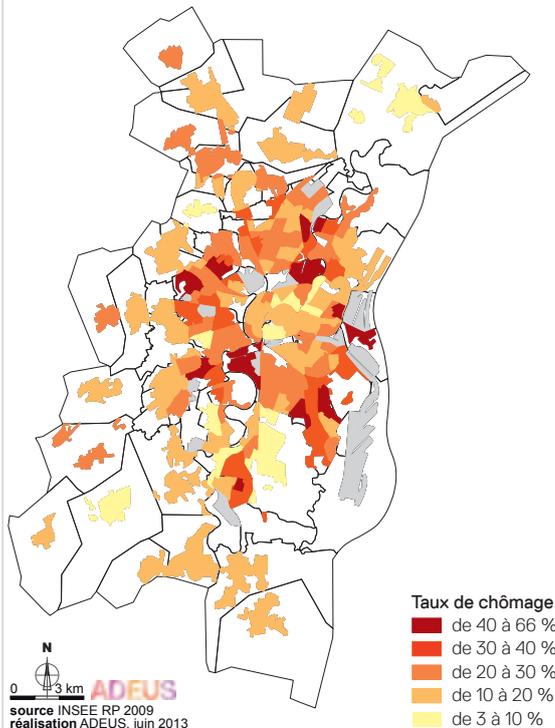
Ainsi, les plus fortes proportions d'ouvriers, par exemple, se retrouvent dans les grands quartiers d'habitat social, tandis qu'à l'opposé, les cadres et professions intellectuelles supérieures se concentrent dans les quartiers centraux de Strasbourg et dans certaines communes de la CUS.

Vers un renforcement de la ségrégation spatiale

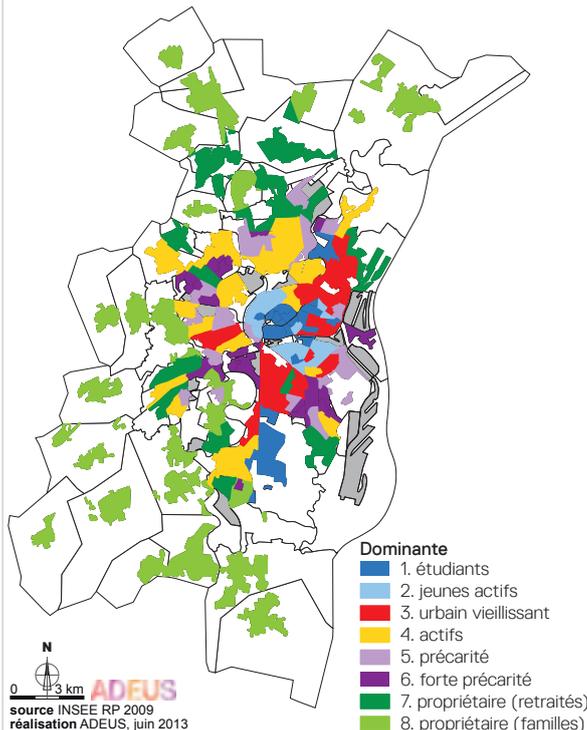
Les évolutions récentes des revenus dans la CUS et à l'échelle infra-communale indiquent une paupérisation d'une partie de la population. Il s'agit pour l'essentiel de populations déjà pauvres, dont les revenus se sont davantage dégradés. Ces populations résident pour la plupart dans les quartiers périphériques, fortement marqués par la présence du parc locatif social. Si ce parc de logements a pour objet de loger les populations les plus fragiles, la dégradation de leurs revenus devient cependant préoccupante.

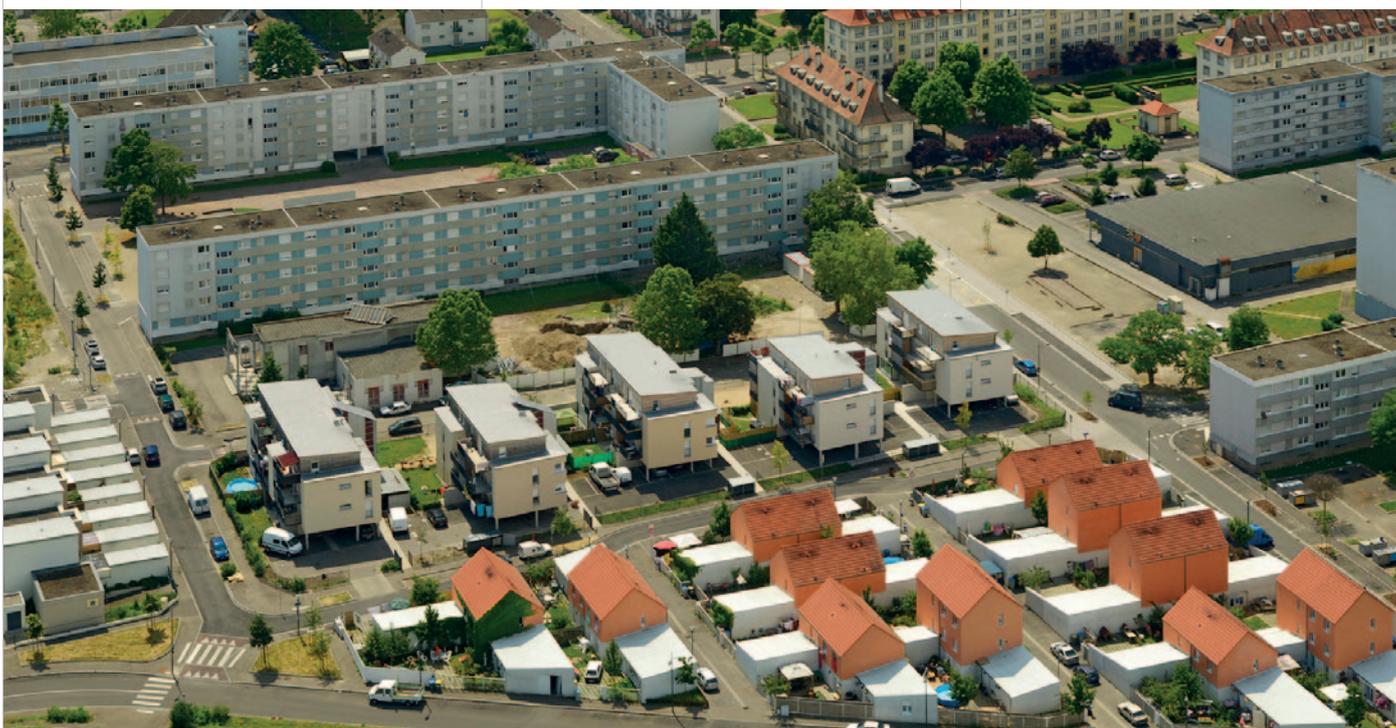
4. Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

TAUX DE CHÔMAGE DES ACTIFS DE 15-64 ANS EN 2009



TYPOLOGIE SYNTHÉTIQUE DES QUARTIERS CUS 2009





Les grandes communes urbaines sont marquées à des degrés divers par le même type de phénomène. Les populations de ces communes y trouvent néanmoins tous les services d'accompagnement, c'est aussi ce qui explique leur concentration.

A l'inverse, dans les communes plus éloignées du cœur de l'agglomération, les populations sont plus aisées et leur situation

financière a plutôt tendance à s'améliorer au fil du temps. Ce sont des communes qui accueillent soit des seniors (Reichstett par exemple), soit des familles en voie de constitution ou des familles constituées, qui accèdent à la propriété ou sont propriétaires de leur logement.

Conclusion et enjeux

Les écarts de revenus entre les populations les plus pauvres et les populations les plus riches s'accroissent sous le double effet d'une diminution des revenus des premiers et d'une augmentation des revenus des seconds. Cette situation tend à accentuer les différences qui existent déjà et, sous l'effet marqué de la crise de 2008, immédiat et durable, les revenus des plus pauvres s'amenuisent tandis que les plus riches le deviennent encore davantage et plus rapidement.

Au sein même de la CUS, les différences sont marquées entre les communes et les quartiers de Strasbourg, accroissant en cela leur spécialisation dans l'accueil de populations. Ces distinctions qui s'observent par le prisme des revenus correspondent également à une sur-représentation de certaines catégories de populations, telles que les ouvriers ou les cadres supérieurs, les chômeurs, les retraités, les actifs, etc.

La cohésion territoriale tient pour beaucoup à la capacité à concilier diversité des territoires et réduction des inégalités entre citoyens. Or, le risque qui pèse sur ces communes et quartiers et, plus largement, sur la région lorsque les différences sont autant marquées est celui d'une ségrégation socio-spatiale et d'une répartition hiérarchisée de la population dans le territoire.

L'enjeu majeur est celui de la prise en compte de la paupérisation d'une fraction de la population dans les politiques publiques. La politique du logement et, particulièrement, le développement de l'offre sociale ne peut pas ignorer ces phénomènes, de même que les politiques de l'emploi et de la formation.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Equipe projet : **Ahmed Saïb** (chef de projet),
Vincent Flickinger (responsable de livrable),
Virginie Hamm, Mathieu Lavenn

Photo : **Vincent Flickinger, Jean Isenmann**
N° projet : **1.1.4.1** - Mise en page : **Jean Isenmann**
© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org

